

Lutte aux changements climatiques

TRANSIT appuie les municipalités dans leurs demandes d'investissements en transport collectif

Montréal, le 8 décembre 2015 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, presse le gouvernement du Québec de débloquer le Fonds vert et de dévoiler une nouvelle politique du transport collectif incluant un cadre financier pour répondre aux besoins exprimés par les municipalités lors de la COP21. En effet, l'Union des municipalités du Québec a profité de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques pour rappeler les besoins urgents en infrastructures municipales, dont les transports collectifs. TRANSIT rappelle que le Programme d'aide au développement du transport collectif vient à échéance le 31 décembre prochain et que la réponse est dans les mains du gouvernement du Québec. Le dévoilement d'une nouvelle politique du transport collectif sur plusieurs années est demandé par de nombreux intervenants pour préciser les moyens qui seront mis à contribution.

Le Fonds vert doit remplir ses promesses

Le plan québécois de lutte aux changements climatiques doit être précisé par une politique du transport collectif, notamment quant aux sommes qui seront investies et aux modalités de programmes en transports collectifs. Ces investissements sont déterminants car plus on les retarde, plus on place les municipalités dans l'incapacité de répondre aux besoins de mobilité des citoyens. Tout comme l'UMQ, l'Alliance TRANSIT demande au gouvernement de préciser les moyens qui seront déployés pour atteindre les cibles ambitieuses que le Québec s'est fixé. Le Fonds vert détient les argents nécessaires pour faire avancer concrètement la mobilité durable; TRANSIT se demande pourquoi le gouvernement ne l'utilise pas et prend autant de retard dans les actions à poser.

- 30 -

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Renseignements:

Aurore Tanier

Tél: 514-842-2890 poste 222 ou cellulaire: 438-877-9117